

Au service de la Moselle

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



Le grand tour de magie de Bercy : les fonctionnaires disparaissent, mais tout ira mieux

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues élus,

Par un courrier en date du 6 juin dernier, Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'action et des comptes publics, m'a fait part du projet actuel de modification de la présence territoriale des services de la DDFIP (Direction départementale des Finances Publiques) en Moselle.

Nul ne contestera la nécessité d'une adaptation à la société actuelle du maillage de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Cependant, je tiens à vous faire part de mes inquiétudes quant à l'orientation retenue, qui se traduirait immanquablement par une fragilisation du service public de proximité, et ce à plusieurs égards. Inquiétudes dont j'ai directement pu faire part à Monsieur BIED-CHARRETON, Directeur Départemental des Finances Publiques, lors de la réunion de concertation qu'il a organisée le 14 juin dernier. **Un véritable numéro d'illusionniste ! Ou comment supprimer de nombreux postes de fonctionnaires, fermer plusieurs sites et expliquer que tout sera mieux.** Cette réunion, comme toutes celles qui se dérouleront jusqu'en octobre/novembre n'ont qu'un seul but : convaincre et laisser penser que les élus locaux auront co-construit ces chamboulements, ces fermetures, cet affaiblissement du service public... Et il en va ainsi dans tous les départements !

Dans ce projet, nous retiendrons l'illusion de concertation avec les élus locaux car c'est bel et bien une diminution du service public qui est visée. **Le recours accru à la dématérialisation**, s'il correspond effectivement à une évolution sociétale, **ne saurait en aucun cas devenir la seule interface existante** entre les usagers et les services fiscaux. **De nombreuses personnes demeurent encore très éloignées de telles logiques de fonctionnement et seront pénalisées par la réforme proposée.**

De plus, l'indicateur de la présence d'une structure par canton, à moins de 30 minutes maximum de tout usager, s'il est utile, n'est en aucun cas suffisant ou satisfaisant en lui seul. La poursuite du développement des maisons de services au public en-

gagé durant le quinquennat précédent, telle que mise en œuvre par le gouvernement, est en effet biaisée : regrouper au même endroit de nombreux services publics est aujourd'hui nécessaire pour faciliter les démarches administratives de nos concitoyens. Néanmoins, cette dernière ne peut être fonctionnelle que si les amplitudes d'ouverture de ces services publics sont adaptées. **Ce qui n'est pas le cas dans la proposition d'organisation qui nous est remontée pour la Moselle : l'ouverture de cinq sites deux heures par semaine n'est pas équivalente à la fermeture d'un site ouvert à temps plein.**

L'augmentation du nombre de points d'ouverture des services fiscaux masquera en pratique une baisse générale du nombre d'heures d'ouverture de ces services. Aucune réponse ne nous a été apportée par la DGFIP quant aux éléments relatifs à ces horaires d'ouverture.

De la même manière, axer les relations avec les usagers sur les prises de rendez-vous peut être une piste intéressante mais dépend grandement des horaires d'ouverture proposées à nos concitoyens. La véritable avancée serait de permettre aux personnes ayant besoin de rencontrer les services fiscaux, de ne pas être contraintes de poser une demi-journée de congés.

Enfin, 18 conseillers seraient mis en place au sein des EPCI, sans aucune précision quant à leurs statuts et au financement de leurs postes. Nul doute que dans l'esprit général de ce projet, il s'agira, à court terme, de les faire financer par les collectivités qui seront doublement sanctionnées : par la disparition de nos services publics de proximité et par un nouveau poids budgétaire sans aucune compensation.

Soyez assuré que je reste entièrement mobilisé sur ce sujet et à votre disposition pour vous rencontrer et échanger sur cette question fondamentale du renforcement de la qualité du service public proposé à nos concitoyens.

Bien à vous,
Jean-Marc TODESCHINI.

Spéciale

2, Grand'rue
BP 60216
57282 Maizières-lès-Metz cedex
Téléphone : 03 87 51 76 62



Facebook: Jean-Marc Todeschini ✓
Twitter: @JM_Todeschini ✓
Email: jm.todeschini@senat.fr